

Fiche d'information Résistant

Photos

- [silhouette-havrais-en-resistance-263.png](#)

Genre

Homme

Nom

DIDIER

Prénom

Henri René Patrice

Nom et Prénom(s)

DIDIER Henri René Patrice

Chronologie

1943

Statut

- DIR

FTP

- FTP

Zones d'action

Dinard, Ille et Vilaine

Date de naissance

17/09/1920

Commune

Le Havre Graville

Département / Pays

76

Lieu

Le Havre Graville - 76

Parcours dans la résistance

Né à Graville le 17 septembre 1920, fils de Henri Didier et Ernestine Paque, **Henri René Patrice DIDIER** était

Fiche d'information Résistant

sous l'occupation gardien de la paix, domicilié 8 rue de la Pionnière à Dinard (35).

Il était membre des FTPF d'Ille et Vilaine depuis juillet 1943. Selon le texte de sa citation à l'Ordre de la Division, il fournissait des cartes d'alimentation et des cartes d'identité aux réfractaires, et du matériel de guerre (révolvers et balles) à des groupes armés de résistance. Il assurait un service de renseignement et de par ses fonctions, évita l'arrestation de nombreux camarades FTP.

Il a été arrêté au commissariat de Dinard le 9 avril 1944 dans les circonstances relatées dans cette pièce de son dossier AC 21 P :

Rapport sur M. Henri DIDIER

« M. Didier Henri, né le 17 septembre 1920 au Havre, était à l'époque de son arrestation en 1944, agent de la police municipale de Dinard.

Il était de garde au poste dans la nuit du 24 au 25 septembre 1943 et devait assurer notamment la sécurité des titres d'alimentation, qu'une mesure de prudence obligeait la municipalité à mettre en lieu sûr chaque soir, après la fermeture du bureau intéressé.

Il s'était dit, à l'époque, attaqué par trois individus armés et masqués qui, après avoir vidé de leur contenu les tiroirs et les armoires du commissariat, l'avaient ensuite bâillonné et ligoté sur le lit de camp où se reposait l'agent de service. En réalité, M. Didier était de connivence avec différents membres de la résistance et avait monté une mise en scène pour cacher un acte accompli, disait-il, dans un but patriotique.

Le lendemain même, il rejoignit la formation de résistance à laquelle il appartenait, mais, sur les instances de son chef de service, qui craignait des représailles, il revint à son domicile et fut alors arrêté par les Allemands.

Ceux-ci laissèrent entendre, sans être absolument affirmatifs, qu'ils n'étaient pas dupes de la mise en scène organisée par M. Didier et le maire de Dinard était convaincu que l'arrestation de M. Didier fut uniquement consécutive au cambriolage du poste de police.

C'est également l'avis de ses chefs de service et de toutes les personnes qui ont été plus ou moins intimement mêlées à l'affaire ».

Henri DIDIER fut interné à Saint Malo puis à la prison Jacques Cartier à Rennes.

Il est déporté par le transport de Belfort le 29 août 1944 au KL Neuengamme (matricule 44029). Il est affecté en octobre au kommando Wilhelmshaven, situé sur la Mer du Nord, au nord-ouest de Brême en Allemagne.

Créé en septembre 1944, Wilhelmshaven était un camp de rééducation par le travail et un camp disciplinaire.

Il faisait travailler 1000 détenus pour la Kriegsmarine sur les chantiers navals de la ville. Ils réalisaient également des tâches de déblaiement.

Henri Didier a été transféré début avril 1945 à Bergen Belsen où il fut libéré le 4 juin 1945

Il a été homologué FFI et DIR (déporté résistant).

Distinctions : Croix de guerre avec étoile d'argent et citation à l'ordre de la Division (10 novembre 1945).

Il est décédé le 21 août 1984 à Dinard (35).

Rédacteurs : F. Roumeguère et Sylvie Baudouin

Document annexés : pièces du dossier AC 21 P 634949 (D. Fouache)

SHD Vincennes

GR 16 P 184629

SHD Caen

AC 21 P 634949

Archives du collectif

AC 21 P 634949 (D. Fouache)

Archives municipales

Cote 115Z10

Photothèque / Documents annexes

- [DSC_0299-scaled.jpg](#)
- [DSC_0295-scaled.jpg](#)
- [DSC_0292-scaled.jpg](#)
- [DSC_0291-scaled.jpg](#)
- [DSC_0288-scaled.jpg](#)
- [DSC_0287-scaled.jpg](#)
- [DSC_0283-scaled.jpg](#)
- [DSC_0280-scaled.jpg](#)
- [DSC_0276-scaled.jpg](#)
- [DSC_0275-scaled.jpg](#)

Mise à jour

24/01/2021